

2023-01-03
2022-6208
Container

IPCO NIS 70

COMMERCIAL
SOLUTION

NON-IONIQUE

SURFACTANT PÉNÉTRANT, CORRECTEUR D'ACIDITÉ ET AUXILIAIRE DE DÉPÔT

DANGER: PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX GARDER

HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT

L'USAGE CONSERVER À L'ABRI DU GEL

No D'HOMOLOGATION 34688 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIP ACTIF: Mélange surfactant 80 %

Avertissement, contient l'allergène soya

AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES : APPELER 1-888-CAN-UTEC (226-8832)
URGENCE CHIMIQUE 24 HEURES (déversements, fuite, incendie, exposition ou accident) :
APPELER 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

La Coopérative Interprovinciale Limitée
C.P. Boîte 1050, Saskatoon, SK Canada S7K 3M9
1-204-233-3461

CONTENU NET: 3,78 - 1000 L

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux et la peau. Pendant la manipulation, porter des lunettes à coques ou un écran facial. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard. Utiliser une bonne ventilation. Bien se laver après la manipulation. Nocif en cas d'ingestion.

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, lire et respecter tous les modes d'emploi sur les étiquettes, y compris les doses et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange. Observer les mises en garde les plus rigoureuses pour le mélange, le chargement et l'application du produit, tel que précisé sur les deux étiquettes.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Tenir le contenant fermé pendant l'entreposage.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

booklet

IPCO NIS 70

COMMERCIAL
SOLUTION

NON-IONIQUE

SURFACTANT PÉNÉTRANT, CORRECTEUR D'ACIDITÉ ET AUXILIAIRE
DE DÉPÔT

DANGER: PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'USAGE

CONSERVER À L'ABRI DU GEL

No D'HOMOLOGATION 34688 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIP ACTIF: Mélange surfactant 80 %

Avertissement, contient l'allergène soya

AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES : APPELER 1-888-CAN-UTEC (226-8832)
URGENCE CHIMIQUE 24 HEURES (déversements, fuite, incendie, exposition ou accident) :
APPELER 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

La Coopérative Interprovinciale Limitée
C.P. Boîte 1050, Saskatoon, SK Canada S7K 3M9
1-204-233-3461

CONTENU NET: 3,78 - 1000 L

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux et la peau. Pendant la manipulation, porter des lunettes à coques ou un écran facial. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard. Utiliser une bonne ventilation. Bien se laver après la manipulation. Nocif en cas d'ingestion.

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, lire et respecter tous les modes d'emploi sur les étiquettes, y compris les doses et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange. Observer les mises en garde les plus rigoureuses pour le mélange, le chargement et l'application du produit, tel que précisé sur les deux étiquettes.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Tenir le contenant fermé pendant l'entreposage.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI:

1. SURFACTANT PÉNÉTRANT

EMPLOI	TAUX	REMARQUES
Mélange en cuve avec le Glyphosate*	Utiliser à 0,25-0,5 % v/v (2,5 L - 5 L d'IPCO NIS 70 par 1 000 L de bouillie ou 250 mL - 500 mL d'IPCO NIS 70 pour 100 L de bouillie)	Inclure le IPCO NIS 70 dans la solution de pulvérisation avec le glyphosate uniquement lorsqu'un agent tensioactif non ionique est nécessaire et à un taux spécifié sur l'étiquette du produit glyphosate, pour cet agent tensioactif non ionique, et compris entre 0,25 et 0,5% v/v.

* IPCO NIS 70 est un agent non ionique hydrosoluble qui est recommandé pour l'emploi avec des produits contenant du glyphosate tels que les herbicides de la marque GLYFOS®, les herbicides de la marque ROUNDUP®, RENEGADE HC HERBICIDE LIQUIDE®, HERBICIDE VISION SYLVICOLE®, VISIONMAX HERBICIDE SILVICOLE.

CULTURES	MAUVAISES HERBES	TAUX	REMARQUES
Blé de printemps y compris: Blé de force roux de printemps, blé de printemps Canada Prairie, blé tendre blanc de printemps de l'Ouest canadien et blé extra-fort (d'utilité générale)	Folle avoine, Sétaire verte (millet sauvage) et Mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones) énumérées sur l'étiquette de l'herbicide mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones)	Herbicide EVEREST SOLUPAK 70 DF, 43 g/ha +IPCO NIS 70 à 0,25% v/v (2,5 L/1 000 L) + 2,4-D Amine 500 ou 2,4-D Amine 600 ou 2,4-D Ester 600 ou 2,4-D Ester 700 ou Buctril M ou Refine Extra + 2,4-D Amine 500 ou Refine Extra + 2,4-D Amine 600 ou Thumper ou MCPA ESTER 500 à 840 mL/ha	Suivre toutes les instructions et les précautions retrouvées sur les étiquettes des autres produits d'association du mélange en réservoir.

CULTURES	MAUVAISES HERBES	TAUX	REMARQUES
Blé dur	Folle avoine, Sétaire verte (millet sauvage) et Mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones) énumérées sur l'étiquette de l'herbicide mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones)	Herbicide EVEREST SOLUPAK 70 DF, 43 g/ha +IPCO NIS 70 à 0.25% v/v (2,5 L/1 000 L) + 2,4-D Amine 500 ou 2,4-D Amine 600 ou 2,4-D Ester 600 ou 2,4-D Ester 700 ou Buctril M ou Refine Extra + 2,4-D Amine 500 ou Refine Extra + 2,4-D Amine 600 ou Thumper	Suivre toutes les instructions et les précautions retrouvées sur les étiquettes des autres produits d'association du mélange en réservoir.

CULTURES	INSECTES	TAUX	REMARQUES
Pommes de terre	Pucerons énumérés sur l'étiquette de l'insecticide FULFILL 50 WG	L'INSECTICIDE FULFILL 50 WG + IPCO NIS 70 à 0,5%V/V (5L/1 000L)	Suivre toutes les instructions et les précautions retrouvées sur les étiquettes des autres produits d'association du mélange en réservoir.

2. CORRECTEUR D'ACIDITÉ

EMPLOI	TAUX	REMARQUES
l'eau très alcaline (pH de 8 ou plus)	Utiliser 625 mL à 1,25 L d'IPCO NIS 70 pour 1000 L de mélange aqueux.	L'eau alcaline, même de faible alcalinité, provoque l'hydrolyse alcaline ou la dégradation de beaucoup de pesticides. Certains produits chimiques se dégradent en moins de temps qu'il faut pour pulvériser une cuve de bouillie. Lorsqu'on le mélange avec une bouillie, IPCO NIS 70 la neutralise ou l'acidifie légèrement. IPCO NIS 70 empêche la décomposition par hydrolyse des produits sensibles au pH dans la cuve du pulvérisateur. Pour réduire l'hydrolyse chimique, on peut employer un produit à base d'acide comme IPCO NIS 70. Ce produit peut diminuer efficacement le pH de l'eau qu'on mélange avec les pesticides. Ajouter IPCO NIS 70 avant d'ajouter le pesticide.
l'eau peu alcaline (pH de 6,5 à 8)	Utiliser 300 à 625 mL d'IPCO NIS 70 pour 1000 L de mélange aqueux.	

3. AUXILIAIRE DE DÉPÔT, AGENT DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE

EMPLOI	TAUX	REMARQUES
Mélange en cuve avec le Glyphosate*	Utiliser à 0,25 % - 0,5% v/v (2,5 L - 5 L d'IPCO NIS 70 par 1 000 L de bouillie de pulvérisation)	IPCO NIS 70 améliore le dépôt de la bouillie et diminue sa dérive en favorisant une pulvérisation plus uniforme. IPCO NIS 70 réduit la formation de petites gouttelettes. Comme les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive, il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brouillard). Suivre toutes les instructions et les précautions qui se trouvent sur les étiquettes des deux produits mélangés.

® Tous les noms de produits sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.